

Composition trimestrielle n° 02

Texte

(Pierre, 40 ans, psychologue et Claire, 35 ans est comptable de profession, ne sont pas d'accord sur « annoncer ou pas » la mort de son papy à Mathieu, 4 ans.)

La discussion s'amplifie et Claire s'énerve : - Je ne crois pas qu'il faille tout lui dire ; je dirais même que cette fois, mentir serait une excellente option. Pourquoi gâcher son enfance en lui parlant de la mort de mon père ? N'est-ce pas déjà assez accablant pour moi ?

Pierre marque sa désapprobation :

- Les mettre face à la réalité les aide à grandir ! Tu vas lui expliquer comment, à ton fils, qu'il ne voit plus son grand-père ? Non, c'est prendre Mathieu pour un idiot et éviter de lui apporter des réponses...

Claire rétorque nerveusement, au bord des larmes : - Je veux juste le protéger ! Il aura tout le temps de découvrir l'horreur du monde et la peine que nous ressentons tous un jour ou l'autre. Je ne veux pas qu'il quitte le monde de l'enfance aussi abruptement. Je ne veux pas lire le chagrin dans ses yeux. Tiens regarde, Ludo à qui on explique tout a fait des cauchemars pendant des semaines! C'est ce que tu souhaites pour Mathieu ?

Pierre tente de calmer sa femme et répond : - Ne sois pas aussi alarmiste, fais-lui confiance, fais-nous confiance. Il ne peut que ressentir ta peine, qui est bien légitime. Si nous n'en parlons pas, il ne pourra pas mettre des mots sur ce qu'il ressent. Il ne faut pas qu'il soit englué dans nos peurs. La crainte que nous pourrions avoir de lui révéler des faits inéluctables de la vie pourrait à mon avis lui être préjudiciable. J'ai d'ailleurs eu un jour un petit patient qui ne comprenait plus rien au monde qui l'entourait car personne ne lui expliquait les choses de la vie. Du coup, il ne situait plus et était en difficulté scolaire. Il m'a fallu de nombreuses séances pour découvrir de quoi il souffrait réellement, car le petit était intelligent et rien ne justifiait son échec. Non, Mathieu a le droit de savoir et de faire son deuil comme nous tous.

Claire alors capitule : - Tu as sans doute raison, comme d'habitude. Mais cette fois, je te laisserai

Questions :

1. Ce texte est : un poème ? un récit dialogué ? une lettre ?
2. Quelle est sa visée ?
3. Quel est le thème de la discussion ?
4. Complète :

	Pierre	Claire
L'opinion		
un argument		

5. Classe les expressions suivantes dans le tableau ci-dessous

-Il est trop jeune pour une telle nouvelle, il sera traumatiser, il faut qu'il affronte la réalité, il risque de faire des cauchemars, tu le pièges dans tes craintes, il a le droit de comprendre ce qui l'entoure.

Pierre	Claire

6. Relève 4 mots appartenant au champ lexical de « la mort »

7. Qui a pu convaincre l'autre ? justifie ta réponse en relevant une phrase du texte ;

8. « Je ne crois pas qu'il faille tout lui dire. »

a) Donne l'infinitif du verbe conjugué.

b) A quel mode est-t- il conjugué ?

c) Justifie ta réponse.

9. « Si nous n'en parlons pas, il ne pourra pas mettre des mots sur ce qu'il ressent. »

-Remplace le verbe souligné par « parlions ».

10. « Comment vas-tu expliquer à ton fils qu'il ne voit pas son grand père demain ? » lui interrogea Pierre.

- Réécris cette phrase en la commençant ainsi :

Pierre lui interrogea

11. Ecris au pluriel la phrase soulignée dans le texte.

Production écrite :

« La liberté des adolescents oui.....mais avec des limites » ce thème est discuté dans une émission télévisée que tu as suivie. Toi et tes amis trouvez que le sujet est intéressant mais vous ne vous partagez pas le même point de vue, rapporte en quelques lignes cette discussion.

Bon courage
Mme : Idder Houda

Souvent, l'être humain est amené à prendre des choix décisifs ; et certains parents, ne font qu'intervenir dans les choix de leurs jeunes enfants, pensant les protéger. Certes, les parents sont plus expérimentés, ils savent pertinemment l'intérêt de leurs jeunes enfants, jugés encore immatures et enclins à la présomption et à la promptitude ; et c'est pourquoi ils décident à leur place. Cependant, personnellement, je préfère que les parents cessent d'imposer et se limitent à proposer.

D'abord, ces jeunes, vivant constamment dans la dépendance, ne seront jamais autonomes et responsables ; et face aux problèmes de la vie, ils se montreront toujours fragiles, vulnérables, incertains et désarmés. La réalité en est témoin de ces jeunes, combien nombreux, incapables de se séparer de leurs parents, fut-ce dans l'intérêt de leur avenir, et si jamais ils s'en séparent, ils sont les plus malheureux.

Ensuite, forcer les enfants à poursuivre une filière alors qu'ils auraient aimé s'initier à une autre, ou forcer les filles à se marier et à abandonner leurs études alors qu'elles auraient aimé les poursuivre, n'est-ce pas la cause de tant de drames ? Citons à titre d'exemples l'échec scolaire, le divorce précoce, et notamment l'état psychologique et les chances vont diminuant d'année en année.

Enfin, se rapprocher de ses enfants, comprendre leur vocation, leur offrir l'occasion de décider eux-mêmes, est un devoir impératif des parents.

Bref, condamner les enfants à ne jamais être indépendants, prendre les décisions à leur place, les forcer à suivre tel ou tel chemin et rester éloignés d'eux, les conséquences ne sont souvent que néfastes. En ce sens, il serait préférable que le rôle des parents soit celui de suggérer et non de dicter. La liberté n'est-elle pas ne pas faire ce qu'on ne veut pas faire ?

Mme : Idder Houda